

et *Nuits-Aval* (*Nuits en aval*), c'est-à-dire le faubourg de Quincey se forma près de l'antique *Nudibia*; puis les trois Nuits (*Nuits-Amont*, le Château, *Nuits-Aval*) se relièrent en un tout par des dépendances et de successives agglomérations. — Telle fut l'union des divers éléments nuitons. — Voyons maintenant, d'un coup d'œil rapide, quelle fut l'existence politique, militaire, ecclésiastique et monumental de la cité de Nuits; quels événements remarquables elle traversa, entre l'époque de l'érection de la commune et celle où elle n'est plus devenue que le chef-lieu du plus noble canton de l'arrondissement de la Côte-d'Or en général, avec une population fixe d'environ trois mille quatre cents âmes.

### III.

Nuits est située dans le *rognon* de la Bourgogne, pour employer une significative expression populaire, à 22 kilomètres de Dijon et à 14 de Beaune, au 47<sup>e</sup> degré 10 de latitude et au 2<sup>e</sup> 28 de longitude, sur les rives du Muzin, formé de l'union de deux ruisseaux, dont l'un prend sa source à l'étang-Vergy et l'autre à Arcenant. Ses franchises communales, octroyées par Eudes III, furent confirmées en MCCLXX par le duc Hugues III, qui étendit aux habitants de *Nuits-Amont*, privés de ces avantages, les priviléges concédés à ceux de la cité; ainsi ce prince concourut pour sa part à l'œuvre de l'unité nuitonne.

Les Bretons et les *Grandes Compagnies*, les maladies épidémiques, d'effroyables tempêtes, tous les fléaux du moyenâge désolèrent la ville de Nuits. Le roi Jean lui permit, en MCCCLXII, de se fortifier par des remparts flanqués de grosses tours et de doubles fossés. Henri de Bar, gouverneur de la Duché, adressa les lettres-patentes à Hugues-Aubriot,